

Ceci se rattache au vote sur la peine capitale qui a été tenu à la Chambre la semaine dernière. Selon un communiqué, l'honorable député aurait déclaré à la presse qu'à l'occasion d'une réception que je donnais pour les députés du Québec certaines pressions indues auraient été exercées sur eux, et je cite la déclaration qu'on lui attribue:

[Traduction]

Il leur a fait croire que le gouvernement pouvait tomber si le bill était défait. On leur a aussi dit que s'ils votaient pour l'abolition, ils auraient plus de chance d'avancement et pourraient être nommés adjoints parlementaires et faire des voyages pour le gouvernement.

[Français]

Monsieur le président, en lisant une telle déclaration ma première réaction a été analogue à celle de bon nombre de députés, j'ai eu un immense éclat de rire. Cependant, je ne pense pas qu'une déclaration comme celle-là devrait être passée sous silence, car elle porte atteinte, à mon avis, aux privilèges des députés. Elle attaque non seulement ma propre intégrité au sujet de mes relations avec les députés, mais aussi celle des ministériels qui représentent la population du Québec.

Je puis affirmer catégoriquement et sans aucune réserve qu'aucune démarche du genre de celle dont parle le député n'a été faite par moi-même ou par qui que ce soit, à ma connaissance, auprès des députés du Québec en vue de les influencer à l'occasion d'un vote libre. Je puis affirmer que tous les députés du Québec qui étaient à la Chambre ont voté individuellement et selon leur conscience. Et en l'occurrence, monsieur le président, je crois que l'honorable député de Saint-Hyacinthe devrait retirer l'affirmation qu'il a faite dans sa déclaration:

[Traduction]

C'est ridicule, mais certains se sont laissés impressionner.

[Français]

Sa déclaration est, à mon avis, non seulement sottise mais scandaleuse, et si l'honorable député est un homme d'honneur, il devrait présenter des excuses aux députés.

[Traduction]

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur l'Orateur, quand l'honorable représentant d'Outremont a soulevé la question de privilège...

[Français]

Une voix: Parlez en français.

M. Wagner: J'entends les gens de l'autre côté me dire encore «en français». Ils n'ont donc pas écouté l'émission où le très honorable premier ministre du Canada (M. Trudeau) invitait les gens du Québec à l'appuyer dans son programme de bilinguisme?

Une voix: Tu peux parler tant que tu voudras, mais au moins sois clair.

M. Wagner: L'honorable député pourrait au moins me vouvoyer au lieu de me tutoyer.

[Traduction]

J'ai pensé que le ministre, député d'Outremont, soulevait la question de privilège pour présenter des excuses à la majorité des Canadiens au sujet de la trahison du cabinet dans l'affaire de la peine capitale.

Des voix: Bravo!

Questions orales

M. Wagner: Cependant, je constate qu'il se préoccupe davantage de ses cocktails, de l'heure du cocktail, de la quantité d'alcool consommée, de la question de savoir si cela a influencé des gens, si...

M. l'Orateur: A l'ordre.

● (1510)

M. Baker (Grenville-Carleton): Je pense qu'on devrait lui permettre de terminer.

Des voix: Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Baker (Grenville-Carleton): Vous avez laissé le ministre poursuivre alors qu'il n'avait pas invoqué le Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je n'ai pas l'intention d'empêcher le député de Saint-Hyacinthe de poursuivre les remarques qu'il peut également faire à propos de la question de privilège. Toutefois, j'insisterai pour qu'il ne s'écarte pas de la question.

M. Wagner: Monsieur l'Orateur, je vous remercie. Je ferai de mon mieux pour respecter votre décision. Je soulignais que le ministre se préoccupait fort de sa réception. L'Orateur a le devoir, je pense, de décider si, dans un tel cas, il convient de soulever la question de privilège. Je pourrais reprocher au député d'Outremont de faire confiance à un article de journal, le *Globe and Mail*, dont le journaliste a obtenu ses renseignements...

Une voix: De vous.

M. Wagner: Non, ce n'est pas moi qui les ai fournis, il les a obtenus en écoutant une émission de sept minutes diffusée à 8 h 15 le matin par la station CKEC de Montréal. Il n'a probablement pas saisi toutes les nuances de la déclaration, qui suivait immédiatement celle du député d'Outremont dans laquelle ce dernier s'efforçait de tirer son gouvernement de la situation délicate où il s'était trouvé en raison du comportement maladroit de MM. Trudeau et Lang et de M^{me} Sauvé en égard à la solidarité ministérielle.

Des voix: Bravo!

M. Wagner: Monsieur l'Orateur, je regrette que le premier ministre soit vexé à ce point. Voilà qui est fort regrettable. Peut-être se calmera-t-il pendant quelques minutes et il en aura alors sans doute pour son argent.

Des voix: Bravo!

M. Wagner: Monsieur l'Orateur, afin que vous puissiez bien comprendre la situation, je dois rappeler que j'ai déclaré lors de cette émission qu'il était honteux et, je pense, de fort mauvais goût, de la part du chef du caucus libéral du Québec de donner une grande réception quelques heures seulement avant le vote.

Des voix: Oh, oh!

M. Wagner: Monsieur l'Orateur, ces festivités n'avaient peut-être rien à voir avec le vote car celui-ci a eu lieu mardi soir et habituellement ces festivités se déroulent le mercredi soir. Peut-être avaient-elles pour but de renforcer l'emprise du chef québécois sur le caucus libéral ou, peut-être, visaient-elles à montrer qu'il arrive au-dessus de la cheville du député de Langelier en tant que chef des libéraux du Québec.